



Brèves CORNIERANDES

N° 14 - NOËL 2025



Chères Corniérandes,
Chers Corniérandans,

En juillet dernier, je vous présentais le dernier bulletin municipal de ce mandat, aujourd'hui, c'est au tour des dernières Brèves Corniérandes.

Beaucoup de mes collègues maires ont préféré ne pas faire de communication dans cette période pré-électorale car nous sommes soumis à un droit de réserve. Néanmoins, des travaux importants et attendus depuis de nombreuses années ayant eu lieu cet automne sur notre commune, j'ai souhaité vous informer de l'avancement de ces derniers.

Par ailleurs, je souhaite profiter de cette parution pour faire appel aux volontaires, afin de finaliser notre **Plan Communal de Sauvegarde** (PCS).

Il s'agit d'un document opérationnel visant à gérer efficacement et rapidement une crise de sécurité civile qui pourrait survenir sur notre commune (événement météorologique, accidentel...). Toutes les communes de Haute-Savoie ont dorénavant l'obligation d'élaborer un PCS.

Il comprend notamment:

- Le recensement et l'analyse des risques sur le territoire communal;
- Le modèle d'organisation de la gestion de crise;
- L'annuaire des personnes ressources;
- Et les moyens d'alerte et d'intervention.

Le maire est le premier directeur des opérations de secours (DOS) sur le territoire de sa commune. Son rôle est de:

- Diriger et synchroniser les actions de tous les intervenants;
- Assurer et coordonner la communication.

Pour les petites communes comme la nôtre, il est bien évident que les moyens d'intervention et de secours nécessaires pourront vite être disproportionnés au regard des moyens dont nous disposons.

En fonction de la gravité du sinistre, il appartient au maire de faire appel aux différents services de secours (Gendarmerie, Pompiers, Croix rouge,...), à des entreprises privées, voire au préfet qui sera à même de déclencher à l'échelle départementale un ou plusieurs plans de secours, si le risque est majeur. Le cas échéant, le maire aura également la possibilité de mobiliser tout ou partie des bénévoles qui se seront portés volontaires dans le cadre de ce PCS.

Quoiqu'il en soit, même en cas de crise majeure, la responsabilité d'un certain nombre d'actions telles que la gestion de la situation, l'accueil éventuel des personnes évacuées, la distribution de denrées alimentaires, etc., reste sous la responsabilité du maire.

La réussite d'une opération de secours dépend de la préparation des acteurs impliqués dans la crise. Pour ce faire, une organisation minimale doit être anticipée et testée préventivement, d'où l'intérêt d'élaborer un Plan Communal de Sauvegarde. Sans parler de catastrophe, lors de la survenance d'un événement grave, qu'il soit d'origine naturel ou accidentel (tel, par exemple, un camion transportant des matières dangereuses) une bonne organisation locale, assurant des réactions rapides et cohérentes, pourra participer grandement à la préservation de la sécurité et la salubrité publique.

Pour cela, nous avons besoin de volontaires bénévoles identifiés en amont, qui seront, en cas de besoin, amenés à accomplir des tâches diverses et variées, en rapport avec leurs compétences personnelles, qu'elles soient administratives, techniques, ou sollicités pour aider dans le cadre de la logistique. Il n'y a pas d'âge pour apporter ses services, juste un peu de disponibilité (en 6 ans, nous n'avons eu, fort heureusement, qu'une seule crise à gérer). N'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

Nous comptons sur vous.

Pour finir, au nom de l'équipe municipale, je souhaite à tous les Corniérandans nos meilleurs vœux de bonne santé, de bonheur et de réussite. Que 2026 réponde à vos attentes!

Votre Maire, Michel ROUX

INAUGURATION DU CARRÉ MILITAIRE CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2025



En ce jour de commémoration du 11 novembre, jour de souvenir et de recueillement, nous nous sommes retrouvés pour honorer la mémoire de celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France. Cette année, notre hommage a pris une dimension particulière puisque nous inaugurons le carré militaire, nouvellement édifié.

Lors de la rénovation de notre cimetière, plusieurs caveaux oubliés ont été relevés parmi lesquels se trouvait celle d'un Poilu. Nous avons voulu perpétuer sa mémoire et celle de tous

nos Poilus, en faisant édifier un carré militaire et rappeler que derrière chaque nom, il y a une vie, une famille, une histoire. Il accueille désormais la dépouille d'Achille Perréard, né en 1891 à Moussy, agriculteur, tombé pour la France en 1918. À travers lui, c'est l'ensemble des enfants de Cornier morts pour la France que nous avons honoré. Que ce carré militaire soit un lieu de recueillement, de respect et de transmission. Un lieu où les générations présentes et futures pourront venir se souvenir que la paix que nous connaissons aujourd'hui a été chèrement acquise et rendre hommage à tous les soldats, connus et inconnus, qui ont donné leur vie pour notre liberté.

Souvenons-nous d'eux, et faisons vivre leur mémoire.

DÉVIATION DU CHEF-LIEU

Les travaux de la déviation ont officiellement débuté le 9 septembre 2025, marquant une étape importante pour la commune.

Le chantier se déroule en deux phases distinctes :

La première tranche concerne le tronçon depuis la route du Châtelet jusqu'au pont de l'autoroute. Dans ce secteur, la route de la Fornasse est actuellement fermée à la circulation.

Les travaux de terrassement, ainsi qu'une partie du creusement des réseaux souterrains (assainissement, eau potable et eaux pluviales) seront réalisés d'ici la fin de l'année. La pose de grave-bitume (bitume provisoire) sur une portion de la chaussée devrait permettre la réouverture provisoire de la route de la Fornasse fin décembre.

La deuxième tranche du chantier devrait débuter en février 2026.

Cette phase concerne le secteur allant du pont de l'autoroute jusqu'à la départementale, avec la création d'un rond-point sur cette dernière afin d'améliorer la fluidité de la circulation. Durant cette période, la route des Granges sur Arenthon sera partiellement fermée.

Les travaux incluront principalement le terrassement ainsi que la mise en place des réseaux nécessaires pour le futur aménagement.

L'enrobé final doit être réalisé en juillet 2026 sur tout le tronçon, marquant ainsi la fin des travaux et l'ouverture à la circulation de la nouvelle voie.

La commune remercie les riverains et les usagers pour leur compréhension et leur patience durant cette période de chantier.

MODIFICATION DES RÈGLES DE CIRCULATION À MOUSSY: PHASE TEST

Avec la construction de nouvelles habitations route du Lavoir, il a été constaté une augmentation significative de la circulation dans le quartier de Moussy bas ainsi qu'une vitesse excessive pouvant mettre en danger piétons et automobilistes. Un aménagement de ce secteur a débuté en septembre 2025 avec une phase test qui durera 6 mois. Pour réguler la vitesse, il est prévu de nouvelles signalétiques : de nouveaux stops, le marquage au sol d'un futur plateau, une circulation alternée avec des chicanes, une délimitation des axes de circulation, un circuit piéton bien identifié....

Tout au long de cette phase vous pouvez faire remonter vos remarques et vos suggestions en mairie. La fin du test est prévue pour le printemps prochain.

Nous vous remercions de contribuer à la sécurité de tous dans ce quartier!



ACQUISITION DE LA CHAPELLE DE LA « COMMANDERIE » DE MOUSSY



En 1995, la commune de Cornier avait acquis la partie arrière de la chapelle de la « Commanderie » avec l'espoir de pouvoir rapidement acheter la partie avant, afin d'entreprendre une restauration complète de cet édifice remarquable. L'objectif: préserver ce patrimoine et le transmettre dans le meilleur état possible aux générations futures, tout en lui donnant, à terme, un usage culturel ouvert à tous les Corniérand.

Longtemps, les démarches engagées auprès des propriétaires successifs sont restées sans résultat et la chapelle s'est peu à peu dégradée. Ce bâtiment, composé d'une nef romane (XI^e–XII^e siècles) et d'un chœur gothique (XV^e siècle), est pourtant un véritable témoin de l'histoire locale, mentionné dès 1277.

Mais 30 ans après la 1^{ère} acquisition, l'équipe municipale est heureuse de vous annoncer que sa persévérance a fini par porter ses fruits: les tractations ont enfin pu aboutir et un acte de vente devrait être signé prochainement.

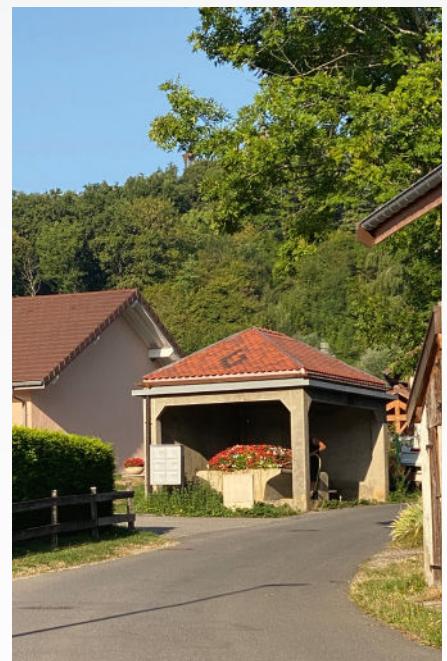
Cette étape permettra d'engager, sous la direction de l'Architecte des Bâtiments de France, les travaux de mise en sécurité nécessaires pour sauvegarder cet édifice, inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

Pour en savoir plus sur son histoire, vous pourrez relire l'article de Mme Anne-Marie Maxit, guide du patrimoine et Corniérande passionnée, paru dans notre bulletin municipal de février 2016. Pour le consulter n'hésitez pas à le demander en mairie.

TOITURE DU LAVOIR ROUTE DU MARAIS

Dans notre bulletin de cet été nous vous avions fait part du projet de Maxime Contat, jeune apprenti des Compagnons, d'offrir un toit au lavoir qui se situe route du Marais. Une fois la charpente levée à blanc à l'atelier et corrigée par les compagnons, elle a été posée puis couverte en tuiles écailles. Aujourd'hui terminée la toiture arbore fièrement ses deux beaux poinçons.

Nous le remercions vivement et le félicitons pour cette belle réalisation !



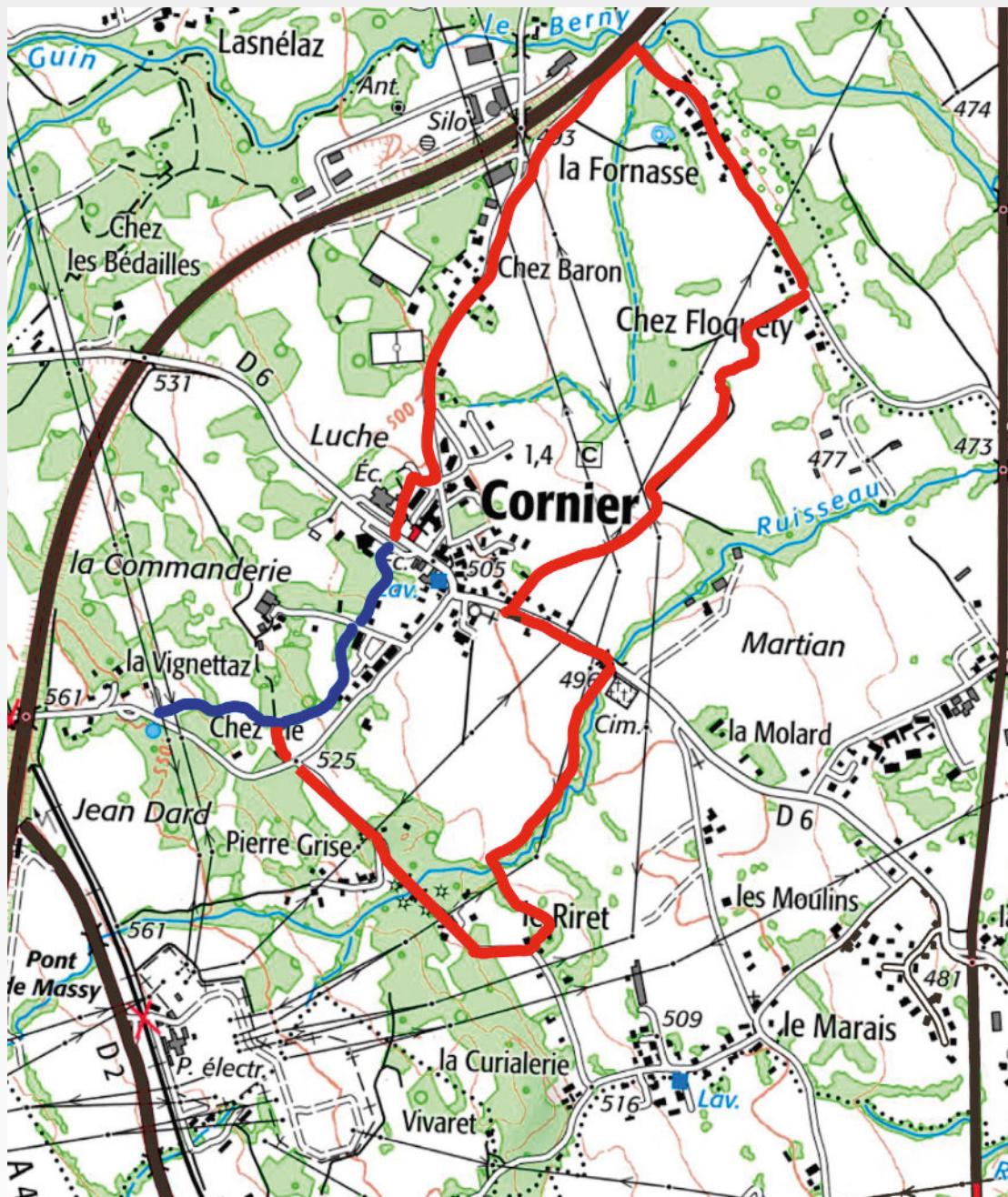
DÉCOUVREZ LA NOUVELLE BOUCLE NORDIQUE DE CORNIER !

Récemment inaugurée, cette boucle offre un superbe itinéraire entre nature et village, parfait pour se déplacer autrement, s'aérer ou simplement savourer une belle balade en plein air.

Le parcours alterne entre nouveaux sentiers dédiés aux promeneurs, cyclistes et écoliers, et petites routes paisibles à faible circulation. Une partie du tracé longe également la future déviation poids lourds, où un chemin sécurisé pour piétons et vélos verra bientôt le jour.

De nouvelles balises et panneaux indicateurs seront installés.

A la demande de nombreux Cornierands, retrouvez le tracé précis de la boucle nordique sur la carte ci-dessous.



En bleu : Empruntez la piste cyclable du bois des écoliers en partant de l'école en direction de Moussy;

En rouge : Puis quittez la piste cyclable en bifurquant à gauche par le sentier de La Roche Blanche, traversez la route de la Vignettaz et prenez la route du Riret. En son milieu tournez à gauche par le sentier de Vers le Nant et empruntez les pittoresques petits pont et passerelle de bois. Au bout du sentier traversez le parking et bifurquez à gauche, route du Village, en direction de l'église. Mais avant de l'atteindre tournez à droite chemin de la Loué. Rejoignez la Fornasse via le sentier de la Loué puis empruntez la route de la Fornasse en direction du stand de tir du club de biathlon. Au bout, vous tomberez sur la déviation aménagée que vous remonterez en tournant à gauche pour arriver route du Châtelet, en direction du stade. Enfin retrouvez le chemin des écoliers derrière l'école maternelle de l'Épinette, puis traversez la route de Chevrier pour retrouver le bois des écoliers derrière la salle des fêtes.

Et la boucle sera bouclée ! Félicitations, vous venez de parcourir environ 5 km...

LES ESCALES DE LA MJC ARRIVENT À CORNIER !

La MJC a lancé la première édition le mercredi 5 novembre 2025. Chaque premier mercredi du mois, de 14h30 à 17h, venez partager, dans la petite salle qui se trouve à côté de la cantine, un moment chaleureux autour d'un café intergénérationnel, agrémenté d'animations et d'ateliers gratuits. L'objectif de ces rencontres est simple : favoriser les échanges, créer du lien entre habitants et faire vivre le village à travers des activités pensées à partir de vos envies et de vos idées. Pour nous aider à concevoir des escales qui vous ressemblent, nous vous invitons à remplir le sondage accessible via le QR code ci-contre.

Un message spécial pour les **jeunes de Cornier** : vos idées nous inspirent, alors aidez-nous à imaginer des animations faites pour vous !



SOIRÉE THÉÂTRE POUR OCTOBRE ROSE

Le samedi 11 octobre, la salle des fêtes a accueilli près d'une centaine de spectateurs pour la soirée théâtre organisée dans le cadre des actions d'Octobre Rose. La représentation de la pièce « l'audace du papillon », interprétée par la compagnie Amen'scène, a rencontré un vif succès. Elle a été saluée pour la qualité du jeu et l'émotion qu'elle a suscitée.

Le public a également apprécié l'intervention de Julie Marmoux, psychologue, qui a apporté un éclairage sensible sur l'accompagnement des personnes touchées par le cancer, ainsi que la lecture d'un texte de Grand Corps Malade interprété avec justesse par Élodie et Jade, deux jeunes corniérandes engagées.

Grâce à la générosité des participants, la soirée a permis de récolter 1 500 euros, somme qui sera reversée à la recherche contre le cancer du sein de l'hôpital Léon Bérard.

La municipalité tient à remercier chaleureusement l'Association Un Peu Plus Pour Cornier, partenaire essentiel de cette belle initiative, ainsi que l'ensemble des bénévoles et participants pour leur engagement solidaire.



LE TRADITIONNEL REPAS DES AÎNÉS S'EST TENU DIMANCHE 16 NOVEMBRE SOUS LES COULEURS SAVOYARDES

Scènes d'autan, chansons de notre patrimoine local ont accompagné le repas servi par le restaurant La Renaissance. Une ambiance musicale particulièrement appréciée lors de la prestation à l'orgue de Barbarie par Pascal Dupanloup, accompagné au chant par Jade Buchalski.

Cette journée a permis à nos aînés de se rencontrer et de revivre avec nostalgie ces pages de leur passé.

Cette année les honneurs ont été décernés à Mme Simone Gély et M. Gérard Burnier; un très beau panier garni de nos produits locaux leur a été offert.

Cette journée de rencontres organisée par la municipalité et l'association Un Peu Plus Pour Cornier, reste gravée dans nos esprits et dans nos coeurs comme un merveilleux moment de partage et de joie.

A l'année prochaine!



RETOUR DU PÈRE NOËL DANS LES FOYERS DE NOS ANCIENS SAMEDI 13 DÉCEMBRE

Il était un peu en avance du fait de son planning très chargé en cette fin d'année.

Mais comme à chaque fois sa visite a suscité de belles émotions!

Les bénévoles d'**Un Peu Plus Pour Cornier** tiennent à remercier nos anciens pour leur accueil si chaleureux et vous souhaitent de BONNES FÊTES DE NOËL!!!



DÉCORATIONS & ILLUMINATIONS DE NOËL

Un Noël au coin du feu

Cette année, l'imagination débordante de nos lutins décorateurs et bricoleurs a donné naissance à un thème chaleureux : « Noël au coin du feu ». Cette ambiance rappelle la douceur d'un bon feu de cheminée, véritable symbole des soirées hivernales partagées en famille depuis des générations. Pour découvrir cette réalisation, rendez-vous dans la galerie couverte de la mairie !

Remerciements aux artisans de la magie de Noël

Un grand merci :

- aux deux Pascal et à David qui ont conçu la cheminée spécialement pour cette occasion. Leur savoir-faire et leur créativité ont permis de rendre ce décor encore plus authentique et enchanteur ;
- à toutes les personnes qui nous ont gentiment prêté les différents accessoires de décoration ;
- et également à Jean-Bernard, Didier, Bernard et David, qui, année après année, embellissent notre village et le parent de mille lumières. Grâce à leur engagement, chaleur et magie s'invitent dans nos rues à l'approche des fêtes de fin d'année.

Joyeux Noël à Tous !



MANIFESTATIONS À VENIR :

17 janvier
24 janvier
20 février
7 mars
7 mars
14 mars
25 mars
11 avril
3 mai
6 juin
9 juin
27 juin

Fête du pain
Nuit de la lecture
Soirée fleurissement
Braderie des p'tits loups
Après-midi jeux
Loto des écoles
Atelier de Pâques
Vente de livres
Brocante du Foot
Grafiteria, marché gratuit
Chorale de l'école
Fête des écoles

Moulin du Châtelet
Bibliothèque
Mairie
Salle des fêtes
Bibliothèque
Salle des fêtes
Bibliothèque
Bibliothèque
Stade
Salle des fêtes
Salle des fêtes
Salle des fêtes

Joyeuses FÊTES

Monsieur le Maire et l'équipe municipale vous souhaitent de passer de très belles fêtes de fin d'année et vous convient aux

VŒUX DU MAIRE



VENDREDI 16 JANVIER 2026 À 19H

Salle des Fêtes de Cornier

